

**Appel à contribution pour un cahier spécial de la revue Management et Sciences Sociales
sur la responsabilité sociétale des enseignants-chercheurs dans les écoles de management**

**Contributions à envoyer d'ici fin octobre 2020 à
Zahir Yanat (z.yanat@istec.fr) et Marc Bonnet (bonnet@iseor.com)**

En complément des recherches sur la responsabilité sociale des entreprises et organisations, on observe actuellement le développement de travaux sur la responsabilité sociétale des écoles de management et des enseignants-chercheurs en gestion. On assiste en effet à une remise en cause par les organismes d'accréditation eux-mêmes (AACSB, Equis, etc.) du modèle dominant, où la responsabilité principale était de d'augmenter le nombre de publications dans des revues académiques bien classées, même si elles avaient très peu d'impacts sur les pratiques.

L'ADERSE a lancé depuis plusieurs années des initiatives pour analyser les évolutions des attentes des parties prenantes des écoles de management et de leurs enseignants-chercheurs, en particulier en ce qui concerne les étudiants eux-mêmes, les entreprises, les territoires, la société et l'environnement naturel. Ces travaux ont notamment donné lieu à la parution fin 2018 du numéro spécial de la revue « Management et Sciences Sociales » sur la responsabilité sociétale des écoles de management en France.

Cette publication a suscité beaucoup d'intérêt, non seulement de la part des écoles, mais aussi de la part d'autres organismes, tels que PRME/ UN Global Compact, ainsi que des instances gouvernementales par exemple, dans le cadre des Rencontres pour la Santé au Travail de mars 2020, sous la présidence de Mme Pénicaud, Ministre du travail.

Il est apparu à cette occasion que les travaux sur les écoles de management devaient être complétés par l'analyse du thème de la Responsabilité Sociétale des enseignants-chercheurs des écoles de management, en particulier pour ceux qui exercent leur métier dans les écoles de management.

Dans le cadre de cet appel à contributions, il est proposé que les soumissions puissent porter sur les thèmes suivants :

- Analyse des travaux déjà réalisés sur le thème, non seulement dans le cadre du courant « Business Ethics » , mais surtout en ce qui concerne l'intégration de la responsabilité sociétale dans l'exercice de la profession d'enseignant-chercheur en management, en lien avec ses diverses parties prenantes.
- Analyse des formes innovantes de la responsabilité sociale des enseignants-chercheurs, en particulier dans le cadre du courant « Engaged Scholarship » initié par Van de Ven.
- Analyses de données ou de cas relatifs à la prise en charge de la responsabilité sociétale des enseignants chercheurs en management.

Règles éditoriales de la revue Management et Sciences Sociales

Mise en page :

- Mise en page (format A4) : marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5,
- Longueur du texte 20 pages au maximum, y compris la bibliographie et les annexes. Le texte sera justifié (aligné à gauche et à droite),
- Caractères : Calibri (12 points), en interligne simple. Les notes de bas de page (Calibri 10 points) sont réservées aux commentaires et explications. Elles doivent être numérotées dans l'ordre d'insertion.

Première page :

La première page, non numérotée, comprendra uniquement :

- Le titre de l'article en français (**Calibri 16 gras**),
- Le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation : institution et éventuellement laboratoire d'accueil (Calibri 12),
- Un CV de chacun des auteurs (200 mots maximum par auteur (Calibri 12),
- L'adresse postale et électronique, le téléphone et le fax de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée (Calibri 10),
- Un résumé : interligne simple de maximum 200 mots indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats (Calibri 12, justifié),
- Un maximum de 5 mots clés (Calibri 12).

Intertitres :

La hiérarchie des titres ne doit pas dépasser trois niveaux :

- **NIVEAU 1** : un chiffre (1. par ex.) titre en **Calibri 16 gras** interligne 1.
- **NIVEAU 2** : deux chiffres (1.1 par ex.) sous-titres en **Calibri 14 gras** interligne 1.
- **NIVEAU 3** : trois chiffres (1.1.1 par ex.) sous-titres en **Calibri 12 gras** interligne 1.

Références bibliographiques : Seules seront citées en détail, à la suite de l'article, les références bibliographiques annoncées dans le corps de l'article, par ordre alphabétique des auteurs.